

Trophée Zéro Phyt'Eau : le Département récompense 19 nouvelles communes



Au cours de la cérémonie de remise des trophées Zéro Phyt'eau ce mardi 11 octobre, le Département a récompensé 19 communes seine-et-marnaises pour avoir totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien de leurs espaces publics. Au total, 196 communes seine-et-marnaises ont adopté le « zéro phyto » sur le territoire.

Dans le cadre de son 3^e Plan départemental de l'Eau, le Département et ses partenaires intensifient les actions de lutte contre les pollutions diffuses des eaux. À travers son Service de l'Eau Potable et des Milieux Aquatiques (SEPoMA), le Département de Seine-et-Marne, en partenariat avec l'association AQUI'BRIE accompagnent les communes dans la suppression de l'usage des produits phytosanitaires sur leurs espaces publics. Extrêmement polluants, ces pesticides sont néfastes sur l'environnement, contaminant les sols, les eaux et les nappes phréatiques, et représentent aussi une menace pour la santé.

Depuis 2013, le Département de Seine-et-Marne distingue via le trophée Zéro Phyt'Eau, les communes qui n'utilisent plus de pesticides depuis au moins deux ans pour entretenir leurs espaces publics. 19 nouvelles communes viennent d'être récompensées ce jour. Au total, 196 communes ont stoppé l'utilisation de pesticides en Seine-et-Marne.

« Aujourd'hui, 98 % des communes seine-et-marnaises sont suivies par nos services et nos partenaires dans le cadre de la démarche Zéro Phyt'Eau. C'est un véritable succès qui répond à une nécessité impérieuse, celle de la protection de notre environnement et de la biodiversité qu'il abrite. Nous pouvons en être fiers ! », se réjouit Béatrice Rucheton, vice-présidente du Département en charge de l'environnement.

Les lauréats 2022 sont : Beauchery-Saint-Martin, Bois-le-Roi, Boissettes, Boitron, Brie-Comte-Robert, Chambry, La-Chapelle-la-Reine, Collégien, Egligny, Gressy, La-Houssaye-en-Brie, Lognes, Maincy, Montcourt-Fromonville, Obsonville, Pontcarré, Rampillon, Thorigny-sur-Marne et Tousson.

« Cette cérémonie est aussi l'occasion de rappeler et de valoriser tout le travail d'accompagnement technique réalisé par le service de l'eau potable et des milieux aquatiques du Département et par nos partenaires, AQUI'Brie et Seine-et-Marne Environnement. C'est cet accompagnement technique et financier qui, allié à l'engagement des communes, fait tout le succès de cette démarche. En 2021, ce sont ainsi près de 80 000 euros qui ont été mobilisés par le Département pour aider les communes à investir dans le « zéro phyto » », ajoute Jean-Marc Chanussot, conseiller départemental délégué à l'eau et l'assainissement.

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard - 01.64.87.38.17 – anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre – 01.64.14.60.42 – pauline.maingre@departement77.fr